

Prothésistes ongulaires



L'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail (ANSES) publie un rapport en 2017 mettant en lumière 700 substances présentes dans l'atmosphère de travail ou dans la composition des produits utilisés. 60 d'entre elles sont jugées préoccupantes (classification cancérogène, mutagène et reprotoxique, sensibilisante et/ou inscrite sur une liste de perturbateurs endocriniens potentiels).

Vous êtes exposé par contact direct cutané (gel, résine...) mais aussi par voies respiratoires : produits volatils et particules provenant d'opérations de ponçage de l'ongle et de la résine

Recommandations :

- ⇒ Rechercher des produits de substitution
- ⇒ Utiliser des tables aspirantes
- ⇒ Utiliser des équipements de protection adaptés tels que des masques et des gants résistants aux produits utilisés

Éviter l'exposition des yeux aux UV pendant l'utilisation de lampes UV lors des activités de prothésie et/ou stylisme ongulaire et utiliser si nécessaire le port de lunettes (type lunettes de sécurité en polycarbonate, CE EN 166 / EN 170, marquage monture FT, marquage oculaire 2-1.2 1FTN)

En cas de difficultés,
N'hésitez pas à contacter
votre médecin du travail.

Février 2023

ESTHÉTICIENNE



Les principaux risques

Risques liés à la station debout prolongée, aux gestes répétés, aux postures de travail contraignantes

- ↳ Troubles musculosquelettiques (TMS) : tendinites (épaules, coudes, poignets) lombalgies, cervicalgies
- ↳ Pathologies veineuses : jambes lourdes, varices, œdèmes des membres inférieurs



Risques liés à l'utilisation de produits chimiques irritants et allergisants contenus dans les produits cosmétiques, de nettoyage et désinfectant

- ↳ Atteintes cutanées par contact : dermatite irritative ou allergique
- ↳ Atteintes respiratoires par utilisation de produits volatils : rhinite, asthme
- ↳ Irritations oculaires : conjonctivite



Risques liés à l'utilisation de certains matériels (cire chaude, lime...)

- ↳ Brûlures, coupures

Risque de transmission d'agents infectieux

- ↳ Effraction cutanée avec contact avec du sang
- ↳ Contact avec des fluides corporels (salive, sécrétions génitales)
- ↳ Impétigo, staphyloccie, panaris, herpès, verrues, mycoses (soin des pieds)



Les mesures de prévention

Alternez les soins pour limiter les gestes répétés

Privilégiez les tables et les sièges réglables en hauteur et les dessertes mobiles pour limiter les postures contraignantes

Prévenez l'insuffisance veineuse :

- ↳ Lorsque vous prenez votre douche, terminez par un jet d'eau froide sur vos jambes en remontant des pieds vers les hanches,
- ↳ Lorsque vous êtes assise ou allongée, surélevez vos jambes,
- ↳ Portez des chaussettes / bas de contention si nécessaire

Protégez vos mains : Lavez vous les mains avant et après tout contact avec du sang ou des fluides corporels, portez des gants à usage unique, appliquez des crèmes hydratantes.

Protégez votre corps : Portez une blouse, ne réalisez pas de soins sur une peau lésée.

Respectez les règles d'hygiène : Privilégiez le matériel à usage unique, décontaminez le matériel qui ne l'est pas, désinfectez vos plaies et protégez-les par un pansement.

La vaccination contre l'Hépatite B est recommandée surtout pour la pratique de tatouage

Veillez à l'aération des cabines

Adoptez une bonne hygiène de vie : Prenez 3 repas par jour et évitez les grignotages, buvez régulièrement de l'eau, supprimez le tabac, limitez votre consommation d'alcool, ne consommez pas de stupéfiant, pratiquez une activité physique régulière, dormez suffisamment dans un endroit calme.

